

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 27 JUN 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 56

Pouvoirs : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 19 juin 2024.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis		Absent		DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean Yves LÉBOUCQ	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier	Présent			GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno			Pouvoir à Kevin DEWAELE	ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier			Pouvoir à VARIN Dominique	CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé			Pouvoir à Cécile LE VAGUERESE-MARIE			
FALAISE	LE BRET	Jacques		Absent				
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaelle		Absente				
FALAISE	DAGORN	Grégoire			Pouvoir à Fabrice GRACIA			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictine			Pouvoir à Sonja DUVAL			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe			Pouvoir à Jean-Marc LEBAS			
FALAISE	DUVAL	Sonja	Présente					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien			Pouvoir à Magali CANONNE			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Erk	Présent			OUIIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie			Pouvoir à Jacques GARIGUE	SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude		Absent		ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony		Absent		SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Jean Philippe MESNIL	MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GI SZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert			Pouvoir à Gérard CHANDON	DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	Présente			ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HÉUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre		Absent		BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUOMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette				CRESPIN	Estelle	Présent
USSY	DELILE	Éric			Pouvoir à Marie Anne JAMES			
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LÉBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNAT'S	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

ENVIRONNEMENT - GEMAPI – CONVENTION CADRE DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SYMOA

La Communauté de Communes est compétente en matière de GEMAPI sur l'ensemble de son territoire, dont le bassin versant de la Baize, affluent de l'Orne. Le SyMOA est compétent sur une partie en amont du bassin versant de l'Orne pour ses collectivités adhérentes, sur une partie ou l'entièreté de leur territoire inclus sur le bassin versant de l'Orne : Val d'Orne, Terres d'Argentan, Pays Fertois et Bocage Carrougien, Sources de l'Orne.

Suite à la réalisation d'une étude préalable en 2023/2024 par le bureau d'étude SERAMA, sur 300 km de cours d'eau, il apparaît nécessaire de réaliser des travaux de restauration des milieux aquatiques, dont le bassin versant de la Baize et ses affluents. La Communauté de Communes et le SyMOA partageant des objectifs communs, la loi n°85- 704 du 12 juillet 1985, relative à la maîtrise d'ouvrage publique, permet une délégation de maîtrise d'ouvrage d'une personne publique à une autre. Afin d'assurer la cohérence des travaux, de mutualiser les coûts et les compétences, les parties souhaitent associer leurs efforts pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un Programme Pluriannuel de Restauration des Milieux Aquatiques (PPRMA). La solution retenue est la délégation de maîtrise d'ouvrage au SyMOA.

Le Conseil communautaire

- Vu l'article L2422-1 et suivants du code de la commande publique ;
- Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise en matière de GEMAPI ;
- Vu les conclusions de l'étude préalable menée concernant le bassin versant de l'Orne et de ses affluents, dont la Baize ;
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2024 ;
- Considérant l'intérêt que le SYMOA assure la maîtrise d'ouvrage du Programme Pluriannuel de restauration des milieux aquatiques ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 68
	Pour : 68
	Contre : 0

- **APPROUVE** la passation d'une convention cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents pour la réalisation de travaux de restauration de milieux aquatiques sur le bassin versant de la Baize, affluent de l'Orne.
- **PRECISE** que ces travaux seront échelonnés sur une période de 10 ans (2025-2035) et que le reste à charge financier pour la Communauté de Communes devrait être d'environ 275 000 € pour ces travaux et que le forfait annuel de mise à disposition du personnel technique et administratif par le SyMOA sera compris entre 1 086 € et 1 287 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : **03 JUIL. 2024**
Et de la publication électronique le : **08 JUIL. 2024**

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

